



ÉCOLE SECONDAIRE SAMUEL-DE CHAMPLAIN
2740, ave Saint-David, Québec (Québec) G1E 4K7 Tél. : 666-4500
ecolesamueldechamplain.ca

HORAIRE ET MODALITÉS DE LA RENTRÉE 2026-2027

MARDI 25 AOÛT 2026		MERCREDI 26 AOÛT 2026	
13h30 à 14h30	1 ^{re} secondaire Noms de famille A à K <i>Entrée principale</i>	9 h	2 ^e secondaire Salon étudiant
14h30 à 15h30	1 ^{re} secondaire Noms de famille L à Z <i>Entrée principale</i>	11h	5 ^e secondaire Salon étudiant
<i>*L'élève doit apporter son matériel et son cadenas car nous lui attribuerons son casier et il y déposera ses effets personnels.</i> <i>Un horaire imprimé sera remis aux élèves de 1^{re} secondaire.</i>		13h	3 ^e secondaire Salon étudiant
		14h30	4 ^e secondaire Salon étudiant
		15h	FMSS et Pré-DEP Salon étudiant
		16 h à 17 h	Rencontre de parents FMSS Cafétéria Rencontre de parents Pré-DEP Auditorium
		<u>Nouveauté</u> <i>L'élève doit apporter son horaire imprimé et son cadenas.</i>	

L'élève se présente à l'école, le 25 ou le 26 août, selon l'horaire correspondant à son niveau (voir ci-haut). Cet horaire correspond au temps nécessaire pour effectuer les différentes étapes de l'accueil technique (photo, cahiers, agenda, casier).

Les élèves des classes langagières et de la classe d'accueil devront se présenter à l'école le 27 août, selon l'heure de leur rendez-vous avec leur enseignant.

IL N'Y A AUCUN TRANSPORT SCOLAIRE LES 25 ET 26 AOÛT. LES ÉLÈVES DEVRONT SE DÉPLACER PAR EUX-MÊMES POUR COMPLÉTER LEUR ACCUEIL TECHNIQUE.

Le transport sera offert selon l'horaire régulier dès le 27 août.

Les cours réguliers débiteront le jeudi 27 août, jour 1, à 9 h 20

Ensemble, créons un milieu de vie humain et motivant où tous peuvent apprendre et s'épanouir pleinement.

ENGAGEMENT

COLLABORATION

HUMANISME

PAIEMENT DES FRAIS SCOLAIRES

Entre le 8 et le 18 septembre, vous recevrez un courriel vous invitant à vous rendre sur le *portail Mozaïk Parents* ([Portail Parents](#)) afin de récupérer la facture scolaire. Vous devrez ensuite effectuer le paiement en ligne.

Tel que prévu à l'article 1572 du Code civil, tout paiement reçu sera appliqué sur la facture la plus ancienne. La participation aux activités parascolaires, extrascolaires incluant les activités de concentration, de finissants et de voyage est donc conditionnelle à l'acquittement de tous les frais de scolarité. Il est donc important d'acquitter la facture scolaire au plus tard le 30 septembre 2026.

Remboursement pour les concentrations : nous rappelons aux parents des élèves en concentration qu'il n'y aura pas de remboursement si un élève quitte en cours d'année, car les frais encourus se calculent sur une base annuelle.



MERCREDI 2 SEPTEMBRE 2026 (POUR TOUS)



Dîner d'accueil festif / Fête de la rentrée
(Remis en cas de pluie)



Septembre : Inscription aux activités parascolaires

⇒ Kiosque au salon étudiant



Ensemble, créons un milieu de vie humain et motivant où tous peuvent apprendre et s'épanouir pleinement.

ENGAGEMENT

COLLABORATION

HUMANISME